

# UNE BRÈVE HISTOIRE DE MA VIE

Par Philippe Lalouel

Texte diffusé par les amis de Philippe lors de son procès en 2014, il a été republié dans le premier numéro de la revue papier *Jef Klak*, « **Marabout** », encore disponible en librairie.

Je suis entré en pension à l'âge de 6 ans. Sorti à 12 ans. Un numéro sur l'étiquette du vêtement. Mon grand-père est décédé, ma grand-mère a les droits parentaux sur ma sœur et moi.

Nous vivons dans le quartier du Panier à Marseille. Je vais à l'école, mais ça me plaît peu donc je fais des petits boulots pour nourrir ma sœur et ma grand-mère. Puis je finis par voler des mobylettes, quelques voitures... Très vite je me retrouve à faire un braquage et je me prends une balle. Mes copains m'emmènent à l'hosto. C'est là que je suis contaminé par le VIH à cause d'une transfusion de sang contaminé, scandale dont tout le monde a entendu parler. C'est vers 1985. Les flics m'arrêtent à l'hosto et je suis mis en prison pour braquage.

J'ai tout juste 21 ans. Après une prise de sang, j'apprends que je suis contaminé par le VIH. Là je suis persuadé que je vais crever en prison, enfermé, loin de ma famille, seul. Je suis impulsif. Je suis comme une bête en prison. Je fais une première prise d'otages pour m'évader. J'échoue. Commencent l'enfer, et l'engrenage de ma vie.

## Premier placement en Quartir d'isolement (QI)

J'ai 21 ans. Le moral dans les chaussettes, isolé total, c'est-à-dire que je ne peux pas voir un seul détenu, mais que des surveillants. Tous les déplacements se passent ainsi. J'attends le procès pour le braquage. Je suis persuadé que la maladie va me tuer rapidement, car à l'époque il y avait très peu de résultats avec les médicaments contre le sida. Je ne sors qu'une heure par jour, voire moins, car je paye la prise d'otages. J'ai pris quarante-cinq jours de cachot <sup>1</sup>. J'ai été emmené à coups de pieds et de poings, j'en porte encore les cicatrices aujourd'hui sur la tête. Six points de suture à cause des coups de clefs. À poil au mitard pendant quarante-cinq jours, et un fruit. Je suis resté fort malgré cela, voire renforcé. Rempli de rage. Je finis par sortir du cachot et on me remet au Quartier d'isolement (QI, ex-QHS <sup>2</sup>). J'ai peur de crever, de ne plus voir ma famille. J'ai pris trente mois pour la prise d'otages et plus tard, huit ans pour le braquage. Quasiment dix piges. Et pour moi, je serai mort avant de sortir. J'ai en tête que je vais crever. Donc je suis un condamné à mort.

Le mot QI est plus moderne que celui de QHS, hein, mais la réalité est la même. Au début, on sort avec les

menottes en promenade, et tout seul. Au bout de trois mois, je peux enfin être avec d'autres types en promenade. Mon but, c'est de m'évader. Et parce que je m'entends bien avec les autres mecs, on me transfère à la Santé puis à Bois-d'Arcy... Je tourne pendant trois mois dans ces fameuses « mangeuses d'hommes ». Je sens la maladie me dévorer. Les conditions de vie sont inhumaines (fouille à poil, même les os du poulet sont enlevés pour pas fabriquer d'arme). Ils pensent à des choses qui ne te viennent même pas à l'esprit. Je tiens avec le sport et la rage de survivre. Je mange très peu, car je n'ai pas les moyens de cantiner, et la bouffe est infecte. Aujourd'hui, c'est toujours le cas. Après quelques années à tourner dans ces anciens QHS, je suis enfin mis en centrale, à l'île de Ré, encore plus loin de ma famille. Je sais que je leur manque et je me demande s'ils mangent à leur faim.

## Les évasions

La maladie et les souffrances dans ces QHS, je ne vais pas m'étaler dessus, ce serait trop long. Mais je me suis battu pour dénoncer ça, j'ai tenté d'autres évasions, et j'ai pris d'autres années en plus. L'addition augmente, les peines s'accumulent, éloignant encore la liberté et ceux que j'aime. Après plus de six ans d'isolement, je bénéficie enfin d'une permission de cinq jours. Après ces années où je croyais que j'allais crever dedans, je finis par revoir ma sœur et ma grand-mère. C'est comme si ma maladie avait disparu – cinq jours de bonheur... mais il faut rentrer dans cette prison, dans cet enfer. La maladie te revient aussi vite en tête. Je décide de ne plus rentrer dans cette prison qui mange les gens tout cru, et où je risque de crever, car ma peine est loin d'être finie. Je me remets à voler. Je n'ai pas le choix, car une vie en cavale coûte très cher, il faut se cacher, payer des faux papiers, s'habiller... Je me fais arrêter et c'est à nouveau la descente aux enfers. Les fameux QHS me retrouvent, prêts à me dévorer.

Je commence par quarante-cinq jours de cachot, puis quatre-vingt-dix. Je suis amaigri, mais je me bats et tiens le coup avec le sport. On me promène à nouveau de QHS en QHS à travers toute la France. Je passe aux assises plusieurs fois pour les différents braquages commis ici et là en France. Et j'écope d'une soixantaine d'années environ... Après un an d'isolement, je finis par m'évader avec un ami de la maison d'arrêt de Ploemeur dans le Morbihan. Vous

m'avez compris : quand on pense qu'on va crever, on essaye de retrouver sa liberté. Dehors, c'est la même histoire : une courte série de braquages puis je suis repris et remis aux QHS. La maladie toujours. Je repasse à plusieurs reprises en cour d'assises, et là j'atteins la somme de quatre-vingt-treize ans de prison...

### **Mon mariage et ma fille**

Après onze ans passés dans les caves, je suis mis à Moulins puis à Lannemezan où j'effectue neuf ans sans incident. Les traitements se sont améliorés avec les années. J'ai toujours l'épée de Damoclès sur la nuque, mais je vais mieux. Je rencontre une femme puis, deux ans plus tard, on obtient le droit de se marier. Nous avons une fille, Emma. À partir du moment où j'ai ma fille, je suis l'homme le plus heureux du monde.

Ce bonheur dure trois ans et demi, ma fille me donne de la force. Mais le père de ma femme meurt d'une crise cardiaque, et la famille se déchire. Je commence à avoir moins de parloirs. Quelque temps plus tard, nous finissons par divorcer. Mon ex-femme déménage et ne m'amène plus notre fille. Cela fait neuf ans que je ne l'ai pas vue et que je me bats pour la retrouver. Elle a 11 ans aujourd'hui, et je dois serrer les dents. La justice se fout d'un père prisonnier. Je continue toujours les démarches pour la voir, mais en vain.

### **Ma sortie en conditionnelle**

J'ai fait vingt-trois ans de prison (et neuf mois de liberté) quand je sors en conditionnelle en 2009. Je sais que j'ai encore dix ans à faire. Mais vu que j'ai déjà fait plus qu'un prisonnier condamné à la perpétuité, on m'annonce que j'ai droit à une sortie pour aller en montagne une journée, avec d'autres prisonniers et des surveillants, pour travailler. J'accepte, je me retrouve au milieu de la montagne, personne d'autre autour. Je rentre le soir, tout s'est bien passé, mais je n'ai vu personne.

Par la suite, on me dit que je peux prétendre à une conditionnelle. Il me faut un appartement et un boulot. Un homme qui a une entreprise de maçonnerie s'engage à m'employer. Je fais les papiers et finis par passer en commission, et la conditionnelle est acceptée. C'est la première fois que je sors par la grande porte, sans être en cavale, sans avoir à user de la force. Là, je suis prêt à tout arrêter, voir ma fille, profiter enfin de la vie et surtout, ne pas crever en taule. Je suis assigné à résidence à Saliés-du-Salat, un village où je ne connais personne. Je n'ai pas le droit d'en sortir.

Je me rends chez mes patrons. Le soir même, ils me font voir l'appartement : un très vieil immeuble qui appartient à mon patron, insalubre, sale, des rats, la moitié des appartements squattés par des SDF. Quant à l'appartement

lui-même, frayeur, c'est un couloir, pas plus grand qu'une cellule, et on me le loue très cher.

### **Les premiers temps, la misère et la solitude**

J'ai passé vingt-trois ans enfermé. Le premier soir, j'ai envie d'aller me promener et de regarder les étoiles. Le lendemain, on signe les papiers, j'ouvre un compte bancaire et j'écris à la CAF. Il est convenu dans le contrat de travail que le patron doit me donner le Smic. Je commence à bosser et je trouve un autre appartement que je peux me payer. C'est un ancien magasin. C'est glauque et sans lumière, mais propre. Le boulot est dur et n'est pas palpitant, mais je suis libre. À la fin du mois, je suis payé 200 euros. Heureusement que je reçois mon allocation d'adulte handicapé. Donc je ne dis rien. Le mois suivant, à nouveau 200 euros. Je lui fais la remarque, mais rien ne change. Pendant trois mois, il ne me paiera plus. Je comprendrai plus tard la logique de ce patron : il fait sortir des types et profite de leur isolement et de leur situation pour les exploiter. En parallèle, il touche des aides pour ça. Et si on se met à dire quoi que ce soit, il appelle la JAP (Juge d'application des peines) pour mentir et dire par exemple qu'on n'est pas venu bosser. Il magouille sur la misère.

Noël approche, et je fais auprès de la JAP une demande de permission pour aller à Lyon voir ma mère. La JAP accepte, mais je n'ai pas assez pour payer le billet. Ma sœur me le paye et je passe les fêtes en famille, petit moment de grand bonheur. De retour, je reprends le boulot. Mais j'ai du mal à m'en sortir financièrement : je dois tout acheter (meubles, habits, voiture, outils...), je n'ai rien du tout. Commence alors la merde. Je téléphone à la conseillère d'insertion qui doit joindre le juge d'application des peines pour lui expliquer que je ne m'en sors pas. J'apprends qu'elle est malade et qu'elle n'est pas remplacée : la conseillère d'insertion et de probation (CIP) ne peut rien faire, car c'est la JAP qui doit prendre les décisions. Voilà donc le suivi en conditionnelle après vingt-trois ans de prison... Je suis à bout. J'écris des mémoires pour ne pas craquer. Je ne veux pas retourner en prison. Je sais que je dois faire quelque chose, trouver un autre travail. Je serre les dents. Je rappelle plusieurs fois au secours la CIP qui me dit que « je dois faire mes preuves », car en fait elle ne peut rien faire pour moi... Mais moi, après vingt-trois ans de prison, je n'arrive pas à m'en sortir tout seul.

### **Les vols et la rencontre de Monique**

Contraint de rester là, je finis par aller au casino pour me distraire le soir. Je n'ai pas d'argent à y jouer mais je regarde, c'est le seul lieu animé le soir dans ce village quand la nuit est tombée. C'est là que je rencontre Michel Gallia, que je reverrai plusieurs fois. En discutant, on se rend compte que, pour des raisons différentes, on est autant en galère d'argent l'un que l'autre. Je lui raconte que je sors de prison, ça ne le gêne pas, il m'invite chez lui à boire un

verre. Les jours suivants, on sympathise. Et un jour, il me montre un vieux pistolet, tout petit, qui ne marche pas. De là, on se décide à aller braquer. Je sais bien que je ne vais pas m'en sortir : je ne braque pas pour le plaisir. J'espère juste avoir un peu d'argent pour investir dans le garage de mon frère, m'en sortir, et ne plus jamais avoir à braquer une banque.

Un soir, nous allons manger au restaurant avec des amis de Michel et je rencontre Monique. C'est le flash. Nous allons boire un verre, je lui sors mon dossier, je ne veux rien lui cacher. Elle apprend tout, la prison et la maladie. À mon grand étonnement, cela ne la fait pas fuir. Mais je ne lui dis rien pour les braquages que j'ai refaits. Elle m'invite chez elle, à Pau. Je décomprime enfin : je me sens bien avec elle. Si seulement je l'avais rencontrée avant... Malgré la misère qui me suivait, elle m'a mis à l'aise et donné une hospitalité de fou. Je l'aime. Je ne savais pas encore si ce serait sérieux entre elle et moi. Elle est encore là, après quatre années et une condamnation à vingt ans. Aujourd'hui, elle est tout pour moi. Mais je ne sais pas si nous pourrions vivre cet amour à cause des vingt ans que j'ai repris, plus les six ans de ma conditionnelle que je dois faire encore.

Je dois finir la conditionnelle avant que la peine de vingt ans ne commence, en 2019. J'espère que ça va baisser en l'appel. Les traitements sont meilleurs aujourd'hui, mais je suis toujours malade. Si on me ferme les portes, je crève en taule. Ce que je veux aujourd'hui, c'est vivre. Je ne suis plus seul. Ma femme m'attend, on s'aime, on espère se retrouver et vivre heureux. Je me battrais pour cet amour jusqu'à mon dernier souffle. J'ai des amis dehors comme je n'en ai jamais eus. Me juger sur la récidive, c'est injuste. Il faut changer les lois. Qu'on me juge pour les faits que j'ai commis : huit ans, comme mon complice au premier procès. Il est primaire, mais l'affaire est la même. Pourquoi me refaire payer le passé encore et encore ?

### **On me dit que j'ai eu ma chance avec ces dix ans de conditionnelle...**

Ça me fait bien rire. Les putains de conditions, le non-suivi, ça, on ne veut pas en parler publiquement. Mais mon

passé, ma récidive, là, on ne se gêne pas pour l'étaler. Je vais pas faire les lois, mais ce que je sais et vois, c'est que la prison au bout de tant d'années, ça ne veut plus rien dire. Les transferts loin de ceux que j'aime ne font que rajouter de la souffrance. Actuellement, je suis à Moulins, sans aucune raison. Le directeur de Mont-de-Marsan, là où j'étais avant, a eu peur de la date de sortie qui était inscrite sur mon dossier : 2040. Avec ces peines-là, il sait bien qu'on n'a pas grand-chose à perdre, car on n'a rien à espérer. Il ne voulait pas d'incident et a décidé de me faire transférer.

J'atterris donc à Moulins, à 800 kilomètres de ma compagne. Plus de parler avec elle, deux fois mis au QI pour rien. Je dois vivre avec cela. J'en aurais des choses à dire, mais qui en a quelque chose à faire de ce qu'un mec comme moi a à dire... à part ma femme et mes quelques amis ? À Moulins, le directeur m'a fait plein de promesses quand je suis arrivé, mais rien ne s'est passé. J'ai demandé un boulot en cuisine. On m'a baladé pendant des mois pour me le refuser sous de faux prétextes et ne pas avouer que c'est à cause de ma maladie. Le sida fait peur et encore plus en prison.

### **L'espoir de la sortie ou la mort en taule ?**

Je veux vivre la vie tranquille que je n'ai jamais pu avoir jusqu'ici. Retrouver ma fille un jour peut-être, mais pas en tant que prisonnier. Ma compagne a réussi à obtenir de mon ex-femme que je puisse suivre à distance au moins la scolarité de ma fille. J'espère simplement pouvoir aller la voir et la serrer dans mes bras avant de mourir. Mais si on me fermait les portes, si on m'enterrait vivant pour quatre braquages sans violence, je ne trouverais pas ça juste.

Je suis prêt à assumer une peine juste, et je garde espoir, comme pour le rapprochement familial. Je ne veux plus m'évader. Je veux qu'on me laisse sortir normalement, et qu'en attendant, on me rapproche de ma compagne. Ce serait tellement plus simple qu'on comprenne qu'il faut me donner une peine que je pourrais entendre et qu'on me rapproche de ma compagne pour la faire. Pourquoi me pousser dans l'enfer ? Pourquoi cet acharnement ?

Voilà, je pense avoir dit ce que j'ai en tête. Ce n'est pas facile d'écrire ces choses-là. Je ne suis pas un écrivain.

## **NOTES**

1. Le quartier disciplinaire, parfois appelé « cachot » ou « mitard », est la prison dans la prison : un mobilier en béton, pas de fenêtre, pas d'activité, une solitude totale.

2. Quartier de haute sécurité, bâtiment ultra-sécurisé. Les conditions de vie y étaient insupportables, et de nombreux prisonniers ont lutté pour leur disparition. En 1981, la France, pour se mettre en accord avec les normes européennes, les a officiellement abolis, en même temps que la peine de mort. Les bâtiments sont restés en place ; ils ont simplement été renommés « Quartiers d'isolement », et le régime de détention est sensiblement le même.